

Cantal → L'actu

ART ■ L'établissement Pierre-Galéry s'inscrit dans le projet d'art participatif lancé dans le monde entier par J.R.

Le collège met les Massiacois à l'affiche

Dans le cadre d'une réflexion menée autour de la commémoration de la Grande Guerre, 31 portraits d'adolescents et de personnes âgées habillent les murs d'un cabinet dentaire, le long de la RN 9.

Olivier Rezel

olivier.rezel@centrefrance.com

Depuis le 4 novembre, Massiac a rejoint sur la carte mondiale des villes comme Whanganui (Nouvelle-Zélande), Derby (Australie), Johannesburg (Afrique du Sud), Tel Aviv (Israël), New York (États-Unis), Barcelone (Espagne) ou encore Medellin (Colombie).

En ce jour pluvieux, en habillant les murs d'une maison de 31 portraits d'habitants, la petite ville cantalienne s'est inscrite dans un mouvement artistique planétaire initié par J.R. et baptisé *Inside out*.

Commémorer autrement

Le projet massiacois est né au sein du collège Pierre-Galéry, dans le cadre de l'atelier « Mémoires de la Première Guerre mondiale », regroupant 14 élèves de la 6^e à la 3^e. « Nous



SYMBOLE. Les clichés sont collés de façon à composer le chiffre 1914. PHOTOS DR

avons réfléchi à la question de la mémoire de ce conflit à travers les générations. Comment honorer cet événement très codifié qu'est le 11-Novembre à travers une action pas seulement interne à l'établissement, mais qui ait aussi un impact sur le territoire », explique Lilian Pouységur, le professeur

d'histoire responsable de l'atelier. Après la rédaction par les collégiens de récits basés sur des éléments historiques, l'enseignant a décidé de se lancer dans l'aventure lancée par J.R. l'artiste français à la renommée internationale. Séduit par la « démarche plasticienne » du projet qui consiste à coller des

grands portraits sur les murs des maisons, des usines ou des bâtiments publics, Lilian Pouységur a saisi l'opportunité de réunir deux générations éloignées.

Les collégiens ont donc rencontré plusieurs pensionnaires des deux maisons de retraite de la commune. Pour réaliser les

portraits des jeunes et de leurs aînés, l'enseignant, épaulé par sa collègue de français Coralie Boutry, a fait appel à Clémence Demesme, une photographe plasticienne en résidence au lycée de Brioude, qui travaille sur la question de la transmission de la mémoire.

manqué d'interpeller les passants. « Nous avons dû expliquer le projet sur une affiche car certaines personnes n'hésitaient pas à pousser les portes du cabinet pour demander des explications », sourit Lilian Pouységur, ravi que l'installation intrigue et suscite des réactions.

Mieux, le projet fédère. Après le financement de l'impression des portraits par la mairie, sensibilisée par l'un de ses élus, Alain Boyer, et l'accrochage des posters par les agents, « est née une envie de s'inscrire dans ce phénomène commémoratif », se félicite le professeur d'histoire du collège Pierre-Galéry. Les membres de la chorale Vallée de chœur, qui souhaitent participer aux cérémonies du 11-Novembre dès l'année prochaine et jusqu'en 2018, pourraient bien être les prochains à se faire tirer le portrait. « Et pourquoi pas les anciens combattants d'Algérie, les élus... », anticipe Lilian Pouységur qui envisage, en 2018, d'afficher les 150 portraits, peut-être sur les murs du collège. Une façon de boucler la boucle de ce beau mouvement participatif. ■

En 2018, un collège « Galéry d'art » ?

Pour ne pas oublier le poids des mots, les élèves et leur professeur ont relié à ces photos une question posée à chacun des sujets : « Qu'est-ce qui mérite de risquer sa vie ? »

Les clichés réalisés ont ensuite été envoyés en format numérique à New York, où est basée l'équipe d'*Inside out project*. Une fois imprimés, les posters ont traversé à nouveau l'Atlantique pour revêtir les murs du cabinet dentaire de Jean-Pierre Rispal, lequel s'est volontiers prêté au jeu. Les clichés, collés de façon à composer le chiffre « 1914 », n'ont pas

CHAMBRE DE MÉTIERS ■ L'heure n'est pas encore à la reprise économique

Ambiance à la morosité chez les artisans

« Les artisans sont en train de disparaître ! » Le président de la Capeb, Alain Lacroix, a lancé un cri de désespoir, lundi soir, à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Cantal.

L'ambiance était plutôt morose, lors de l'assemblée générale de la chambre consulaire. Devant le nouveau préfet du Cantal, le président Christian Vabret a débuté son propos en évoquant la réforme territoriale et les mesures d'économies demandées « pour le redressement des comptes publics ». « Les Chambres de métiers doivent y participer », a-t-il reconnu, avant de brosser un tableau sombre de la conjoncture économique.

« Pour le 1^{er} semestre 2014, le bilan est globalement très négatif. Tous les secteurs de l'artisanat sont touchés, a déploré Christian Vabret. Pour le 2^e semestre 2014, la tendance ne semble pas s'améliorer. La courbe de l'investissement risque de continuer à baisser ».

Zones franches

Les artisans présents dans la salle ont confirmé cette situation préoccupante. Pour défendre



AVENIR. Des diplômes du brevet de maîtrise ont été remis à de jeunes coiffeuses et la médaille de la reconnaissance artisanale à Henri Lherm, plombier chauffagiste.

l'aménagement du territoire du Cantal et notamment ses petites entreprises, Thierry Perbet, président de l'Umih 15 (métiers de l'hôtellerie-restauration), a plaidé pour la création de « zones franches rurales ».

Le préfet Richard Vignon a assuré les artisans qu'il ferait remonter au sommet de l'État leurs inquiétudes, tout en rappelant que « les efforts d'économie sont demandés à tout le monde ».

Face au représentant de l'État, les élus consulaires ont exprimé leur exaspération face aux « excès de réglementation ». « Le choc de simplification, l'artisan ne le perçoit pas », s'est insurgé Alain

Lacroix, de la Capeb. La concurrence des auto-entrepreneurs a bien sûr été abordée lors de l'assemblée générale. Si le président de la Capeb a fait part de son désarroi face aux « 40 % d'auto-entrepreneurs dans le bâtiment », Alain Vabret a préféré citer les avancées obtenues sur ce sujet depuis l'adoption de la loi Pinel en juin dernier.

L'évocation de l'apprentissage, « véritable voie royale pour beaucoup de jeunes surtout en cette période difficile », a été l'une des rares notes d'espoir de la réunion. De récentes mesures, comme la réintroduction de la prime de 1.000 € pour les entrepri-

ses qui embauchent, devraient, selon Christian Vabret, permettre la signature de nouveaux contrats. ■

➔ **Internet.** Le bureau de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Cantal a créé une page facebook. Ouverte il y a un mois, elle compte déjà plus de 70 abonnés.

RÉCOMPENSES

Plusieurs artisans ont été mis à l'honneur lundi. Médaille de la reconnaissance artisanale : Henri Lherm (plombier chauffagiste). Diplômes brevet de maîtrise (coiffure) : Laetitia Defargues, Amélie Laybros, Elodie Montialoux et Vanessa Christophe.

EN BREF

DANSE ■ A La Manufacture d'Aurillac

Ce soir, la compagnie Sarah O. et la Compagnie du petit futur proposeront un lever de voile sur leurs travaux en cours, à 20 heures, à la Manufacture d'Aurillac (impasse Jules-Ferry), dans le cadre du nouveau cycle *Les mercredis de la danse*. Sarah Orphelin, ancienne élève de la structure, est en résidence à la Manufacture jusqu'au mois d'août, pour sa nouvelle création *Signum*. La jeune danseuse et chorégraphe voit cette création comme « un voyage, une exploration du corps dans l'esprit. C'est une recherche sur l'empreinte, celle que nous voulons laisser et celle que l'autre laisse en nous ».

La Compagnie du petit futur, elle, proposera la première esquisse de *Nous sommes*. Cette création retrace une conversation sensible et décousue, entre jeunes danseurs et vieilles personnes incarnées sur scène par des vidéos. Entrée libre. ■

MUSIQUE ■ Concert à Teissières-Bouliès vendredi 28 novembre

Teissières s'apprête à ouvrir la deuxième édition des « Parenthèses musicales ». Le vendredi 28 novembre à 20 heures, le groupe Blues fellows sera à l'affiche du premier concert dans la petite église romane du bourg (le public pourra d'ailleurs admirer les nouvelles illuminations inaugurées en août 2014). Ce groupe composé de quatre musiciens (piano-harmonica, guitare basse, contrebasse et un chanteur) plongera le public dans une ambiance soul et blues : Chicago-blues, jump, blues rock... L'auberge de Teissières proposera un repas de fin de soirée, pour lequel il est conseillé de réserver (04.71.49.60.79). Concert seul : 10 €. Concert + repas : 25 €. ■

NITRATES ■ Sénezergues « dans les clous »

À la suite de l'article publié le 3 novembre, dans lequel la Confédération paysanne s'insurgeait contre la directive de 1991 sur les nitrates mais ne niait pas des problèmes de pollutions locales, il avait été indiqué que les captages de la commune de Sénezergues dépassaient les 50 mg/l. Après demande d'explication du maire à la DDT, il apparaît qu'il s'agit d'une erreur. Selon la Confédération paysanne, « les captages qui dépassent ce plafond sont à Prunet et Junhac ». ■